

Parmi les autres documents à consulter, le plan publié par la Société historique de topographie ne fournit pas d'éclaircissements sur les points douteux, car les limites y sont tracées trop librement. Un autre plan, conservé à la mairie de la Guillotière et dont j'ai eu communication, paraît avoir pour principale base le procès-verbal de Tindo (1). C'est

---

(1) Mon travail était terminé, lorsque j'ai pu, grâce à l'obligeance de l'un des membres de la Société de topographie, M. Brouchoud, avoir un fac-simile de ce plan entre les mains. Il provient de la mairie de la Guillotière où il était considéré comme ancien dès 1809 et porte pour titre : *Carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin, province du Lyonnais*, rédaction qui prouve qu'il est antérieur aux divisions départementales. L'échelle, divisée en pas géométriques de « deux pieds et demy de Roy », est une seconde preuve du même genre. Enfin le pond Morand construit de 1771 à 1774 n'y figure pas, il est donc antérieur à ces dates.

Quoique offrant nombre d'erreurs empruntées au plan de Bouchet de 1702, il fait connaître plusieurs particularités intéressantes, que j'aurais consignées sur ma petite carte si je l'avais eu plutôt à ma disposition. J'ai dû me borner à le citer en notes sous la désignation arbitraire mais commode de plan de 1770. J'ajouterai ici quelques observations qui n'ont pu trouver leur place ailleurs. Formont, dont je n'ai pas su indiquer l'emplacement, était situé dans l'île de l'Archevêque avec laquelle on communiquait par un pont placé à l'extrémité de l'avenue du château de Champagneux. Le Capelard, indiqué sur le plan de Bouchet et que j'ai également omis, se trouvait sur un chemin qui se détache de la voie bouveresse au nord et se dirige vers le Rhône. A l'époque du plan, le Capelard, ruiné, se nommait Bussillet. Ce même plan donne le nom d'une croix qui figure à la bifurcation de la route de Grenoble et du chemin de Saint-Alban; il l'indique sous le nom de *Croix des Sables*, et en effet le plan de Mornand qualifie de « terres meigres et sableuses » les champs contigus à ce point. Il donne en outre le nom de *Grange-Blanche* à une propriété que le plan de Mornand attribue à (Grollier) de Servière, et qui était située au delà de la Croix des Sables à gauche de la route en allant à Chaussagne, comme je